ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

jeunes

Question écrite n° 28190

Texte de la question

M. Pierre-Louis Fagniez attire l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur le développement inquiétant de l'obésité infantile dans notre pays, qui concerne aujourd'hui plus d'un enfant sur huit. Or cette pathologie représente un risque majeur à la fois pour la santé de l'enfant et pour celle du futur adulte. Les médecins et pédiatres mènent des actions préventives et curatives. En dépit de ce travail de proximité, les résultats obtenus demeurent insuffisants. Les spécialistes prévoient même une hausse des cas d'obésité dans le futur. Il lui demande donc de bien vouloir lui préciser la stratégie et les actions que le Gouvernement pense proposer afin de compléter la démarche des pédiatres et endiguer ainsi l'augmentation de l'obésité.

Texte de la réponse

Les experts estiment qu'en France la prévalence de l'obésité chez l'enfant est passé de 6 % dans les années quatre-vingt à environ 15 % en 2000. Cette augmentation très rapide pose un vrai problème de santé publique. C'est pourquoi dans le projet de loi relatif à la politique de santé publique, le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées, a proposé de fixer comme objectif de réduire de 20 % la prévalence du surpoids et d'obésité chez les adultes. Les déterminants impliqués dans la survenue d'une obésité sont multiples et souvent intriqués les uns avec les autres. Ils sont d'ordre nutritionnel, génétique, métabolique, psychologique et social. Le rôle préventif de l'activité physique fait l'objet d'un consensus et la diminution progressive de l'activité physique constatée dans les sociétés industrialisées, joue un rôle majeur démontré par de nombreuses études. Le programme national de nutrition santé (PNNS) en cohérence avec le projet de loi cité ci-dessus, a, entre autres objectifs, l'ambition de réduire de 20 % la prévalence de surpoids et d'obésité chez les adultes et d'interrompre l'augmentation particulièrement élevée de la prévalence de l'obésité chez les enfants. Plusieurs actions du PNNS sont donc orientées vers la prévention primaire et le dépistage précoce de l'obésité : circulaire relative à l'alimentation en milieu scolaire, lettre cosignée par les ministres de l'éducation nationale et de la santé sur l'importance de la mise en place de fontaines à eau et la limitation des distributeurs de boissons sucrées ; guide alimentaire destiné aux enfants et adolescents qui sera développé selon des modalités similaires à celles du guide « La santé vient en mangeant : le guide alimentaire pour tous » ; disque pour le calcul de l'indice de masse corporelle (IMC) des enfants accompagné de courbes d'IMC et d'un livret explicatif adressé aux professionnels de la santé en 2003, module de formation continue sur l'obésité de l'enfant qui est en cours d'élaboration sous l'égide de la société française de pédiatrie ; l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé (ANAES) a été saisie d'une demande d'élaborer des recommandations sur l'obésité de l'enfant ; divers projets relatifs à la nutrition et à l'obésité de l'enfant ont été sélectionnés dans le cadre de l'appel à projets 2002 du PNNS qui est renouvelé cette année. Les bienfaits à long terme de l'allaitement maternel, notamment en terme de prévention de l'obésité sont maintenant établis. L'ANAES remettra prochainement des recommandations sur ce thème. Une réflexion est menée sur une stratégie de prise en charge des enfants obèses, réunissant, autour de l'enfant et de sa famille, au sein du maillage d'un réseau de santé, les multiples compétences professionnelles des acteurs de la ville et de l'hôpital. Des expériences ont débuté dans des sites

pilotes. Les actions visant à informer et à orienter les consommateurs vers des choix alimentaires et un état nutritionnel satisfaisants initiés en 2002 par la diffusion du guide alimentaire pour tous seront poursuivies par des actions plus spécifiquement dirigées vers les enfants avec comme objectifs d'éduquer les jeunes et de créer un environnement favorable à une consommation alimentaire et un état nutritionnel satisfaisants. Une campagne médiatique sera prochainement diffusée sur le thème de la promotion de l'activité physique en lien avec l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé.

Données clés

Auteur : M. Pierre-Louis Fagniez
Circonscription : Val-de-Marne (1re circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 28190
Rubrique : Santé
Ministère interrogé : santé
Ministère attributaire : santé

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 10 novembre 2003, page 8601
Réponse publiée le : 15 décembre 2003, page 9682